N°69 – Janvier 2021

La Lettre de Sillé le Philippe

FERMETURES EXCEPTIONNELLES

LES SAMEDIS MATIN 2 ET 9 JANVIER 2021
(Sous réserve de changement)

☎ 02 43 27 51 08
✉ accueil@sille-le-philippe.fr

LA POSTE

FERMÉE JUSQU'AU 10 JANVIER 2021
(Sous réserve de changement)

Les colis et les recommandés sont à retirer à la Poste de Savigné l'Évêque

38 bis rue de la Division Leclerc
Par téléphone : 3631
(N° non surtaxé)

RAMASSAGE

Syvalorm – Syndicat de valorisation des ordures ménagères

Ordures ménagères et Sacs jaunes

Mercredis 13 et 27 janvier

RAPPEL
Sortir les bacs et les sacs jaunes **la veille** de la collecte.
Ramasser les bacs **après** la collecte.

SOINS INFIRMIERS

Mme Gaëlle BUET
3ter rue Principale
72460 Sillé le Philippe
☎ **06 51 92 05 66**
Sur rendez-vous uniquement

Astreinte mairie soir et week-end
☎ 06 37 23 51 43

Prochaine messe à Sillé :
Samedi 16 janvier à 18h30
Port du masque obligatoire

Retrouvez les prochains numéros le dernier jour du mois
Commerces - Mairie - Agence postale
Salle polyvalente - Halle des sports
Cabinet infirmier
et en ligne sur le site :
www.sille-le-philippe.fr

EDITO DE LA MAIRE

L'année 2020 restera sans aucun doute gravée dans nos mémoires. L'épidémie Covid-19 continue de bousculer nos vies et le calendrier habituel de notre commune : **la traditionnelle cérémonie des vœux**, avec ses temps de rencontre et d'échanges privilégiés avec vos élus, **n'aura pas lieu cette année.**

En ce début d'année 2021, c'est l'occasion de faire le bilan des réalisations des quelques mois d'exercice de la nouvelle équipe municipale et de présenter les projets.

En 2020, la municipalité a suivi le chantier des **travaux de renforcement du réseau d'eau potable rue Principale et rue Neuve**. Ces travaux, indispensables avant le réaménagement du centre bourg, se sont bien déroulés dans l'ensemble, même s'ils ont entrainé des nuisances pour les commerçants et les riverains que je remercie pour leur patience.
Au cours de l'été, un autre chantier a occupé les jeunes de la commune : la **remise en état du terrain de basket extérieur**. Encadrés par un Conseiller municipal, les jeunes ont redonné vie à ce terrain de loisirs. Bravo pour cette initiative de la jeunesse.
En cette fin d'année, nous avons dû procéder à l'évacuation des boues de la station d'épuration ; opération complexifiée puisque l'épandage est devenu interdit. Afin de réduire le coût de revient pour le **traitement des boues suspectées contaminées par la Covid-19**, nous avons mutualisé une unité de déshydratation mobile avec les communes de Saint Corneille et Parigné l'Evêque. Nos boues ont été transportées par le GAEC BESNIER/BOURDIN, que je remercie, et déshydratées sur le site de Saint Corneille.
Et, de **nouvelles décorations de Noël** sont venues illuminées la mairie.

L'année 2021 sera consacrée en grande partie aux travaux de réaménagement du centre bourg. L'entreprise de travaux publics COLAS de Champagné réalisera l'aménagement des places publiques de la mairie et de l'église, la mise en accessibilité de la mairie jusqu'au cimetière… pour un montant de 1 128 020 € HT. L'entreprise paysagiste ID VERDE de Levallois-Perret interviendra dans l'aménagement des espaces paysagers pour un montant de 46 600 € HT. Les travaux devraient débuter en février 2021.

Par ailleurs, les différentes commissions communales se sont réunies à plusieurs reprises depuis le mois de juin 2020 pour établir un calendrier des projets à réaliser sur le mandat et une projection financière. La faisabilité d'implanter un city stade pour nos jeunes et des structures de jeux pour les plus petits est à l'étude. Un premier chiffrage du projet a été demandé en vue d'une recherche de subventions.
Pour s'inscrire dans une démarche éco-responsable, une étude est en cours sur l'éclairage public et un audit énergétique sera réalisé en janvier sur l'ensemble des bâtiments communaux.
Afin de prioriser les travaux à envisager, les élus ont sillonné la commune pour dresser un état des lieux des voies et chemins communaux.

Enfin, par une délibération du 20 novembre 2020, **le Conseil Municipal a pris la décision de reprendre la gestion de la cantine scolaire**. Les premières démarches auprès du Centre De Gestion pour les personnels et de la Trésorerie pour l'intégration au budget 2021 ont été engagées afin d'étudier les conditions de municipalisation de l'activité de l'association.

Malgré un contexte sanitaire particulier qui n'a cessé de compliquer notre existence et nos activités, je tiens à remercier l'ensemble de mon équipe municipale pour son implication dans l'action collective ainsi que les personnels communaux qui ont su s'adapter à de nouvelles conditions de travail, sans oublier l'équipe enseignante, les commerçants et artisans, les agriculteurs et les associations qui, je l'espère, pourront reprendre le cours normal de leurs activités cette année.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et tous une très belle année 2021.

Claudia DUGAST, Maire

Combien Ça Coûte ?

A l'ordre de :

€ TTC **1 998,00**

Scarification et engazonnage du terrain d'entrainement de football

MAIRIE
1C rue Neuve
72460 SILLE LE PHILIPPE

Novembre 2020

MAIRIE de SILLE-LE-PHILIPPE (Sarthe)

FAMILLES RURALES DEVIENT FAMILLES DE LA SARTHE

La Fédération Départementale change de nom, de logo, de Présidente et devient :

Fédération Départementale **Familles de la Sarthe**

Familles de la Sarthe, à travers sa nouvelle dénomination sociale et sa nouvelle identité visuelle, continue d'asseoir ses valeurs et d'affirmer ses aspirations sur le territoire sarthois. Par son maillage sur le département, avec ses nombreux partenaires, Familles de la Sarthe continue d'être à l'écoute et de répondre aux attentes de toutes les familles adhérentes, notamment à travers ses associations locales qui assurent la proximité et ses structures départementales qui portent les agréments pour les services à la personne.

Familles de la Sarthe a la volonté de s'inscrire dans la continuité de ses actions envers les familles adhérentes. Ainsi pas de changement pour les activités : Garde d'enfants, Entraide Familiale, Activités culturelles, Activité de loisirs, Soutien à domicile, Réseau Voisineurs et de Portage de repas.

Contact : 02 43 39 75 00
Courriel : famillesdelasarthe@gmail.com
Familles de la Sarthe – 34 rue Paul Ligneul 72015 LE MANS CEDEX 2

Le bureau de l'association Familles de la Sarthe de Sillé le Philippe est composé :
Président : Roger GUILLET
Trésorière : Annie BARBAT
Secrétaire : Sandrine ROBINAULT

Contact : 02 43 27 95 49

Le nombre de foyers d'influenza aviaire, hautement pathogène, a augmenté ces dernières semaines en Europe. Au vu de cette situation à risque élevé d'introduction du virus en France, des mesures de biosécurité renforcées doivent être mise en place dans l'ensemble des basses-cours.

Si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs, vous devez :
- **confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.**

Ces animaux sont sensibles au virus d'influenza aviaire.

L'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :
- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliment et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination. Si les fientes et les fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eau de mare, de ruisseau, de pluie collectée… pour le nettoyage de votre élevage.

Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Pour en savoir plus : http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire

SORTIES DU MOIS - SALLES DE SPECTACLES DU TERRITOIRE « LE GESNOIS BILURIEN »

LA PASSERELLE - 4 avenue Carnot à Connerré - lapasserelle-connerre.fr/infos-pratiques
Concert : Xavier PLUMAS
Vendredi 15 janvier 2021 à 20h30 - Tarif : Gratuit - Sur réservation

ESPACE DU NARAIS - Allée des Châtaigniers à Saint Mars la Brière - www.saint-mars-la-briere.fr/espace-du-narais/
Théâtre : Vite, vite, vite - Cie Tetrofort
Dimanche 17 janvier 2021 à 16h00 - Tarifs : 4 € / Gratuit - 3 ans

THEATRE EPIDAURE - 1 rue de la grosse Pierre à Bouloire - theatre-epidaure.com
Théâtre : Des femmes - Badock Théâtre
Samedi 16 janvier 2021 à 20h30 - Tarifs : 10 € / 5 € - 18 ans
Théâtre : L'amour est aveugle - L'Atelier Dix par Dix
Dimanche 31 janvier 2021 à 17h00 - Tarifs : 10 € / 5 € - 18 ans